exemples de lat. *colō*, au sens de « cultiver », se spécialisant ainsi dans un emploi proprement rural. Mais il n'y a pas qu'en latin qu'elle soit entrée dans le vocabulaire rural. Dans skr. *čárati*, elle tend à signifier « paître » ; en indo-aryen moderne, hi. *čarnā* signifie « paître », hi. *čarānā* et beng. *čārān* « faire paître » ; de même, en iranien, pers. *čerīden* « paître ». Le sens primitif de la racine semble avoir été « se mouvoir, évoluer, circuler », et ce sens reste prédominant en maints passages des auteurs latins ; c'est lui aussi qui explique correctement *agricola* « habitant de la campagne » et non pas « cultivateur d'un champ » : il n'y a pas, en effet, de rapport direct entre le mot composé *agricola* (avec *ĭ* bref) et la locution *agrī cultūra* (avec *ī*) qui s'écrit aussi *cultūra agrī*. Comparée aux faits indo-iraniens, l'évolution sémantique de *colō* dénonce non seulement une civilisation rurale, mais plus précisément une civilisation sédentaire.

Quelques observations sont présentées par M. Marouzeau sur le sens du composé *agricola*.

IX.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

(9 décembre 1944).

Président : M. E. Faral.

Membres présents. — Les mêmes qu'à la séance précédente.

Rapport de l'Administrateur.

L'année 1944 aura été la dernière de l'oppression ; notre Société libérée aspire à reprendre toutes ses activités ; mais elle en est encore empêchée par maints obstacles matériels : hausse des prix, crise du papier, de la main-d'œuvre, des transports ; enfin et surtout, toute relation avec l'étranger est encore impossible.

Dans ces conditions difficiles, nos publications se sont poursuivies : le volume du Mémorial, longtemps retardé, va être distribué incessamment ; le tome 1944 de la Revue est à l'impression ; un nouveau volume de la Collection a vu le jour, plusieurs ont paru en deuxième ou troisième édition ; un est actuellement en voie de réimpression.

Nos frais sont en hausse constante, dans le même temps que nos recettes sont en diminution, tant par suite de l'impossibilité où nous sommes de recevoir les cotisations de l'étranger que du fait de la mévente en librairie consécutive aux événements. En attendant le retour à des conditions de vie normales, notre situation financière exige la plus grande vigilance. En particulier, nous devons remarquer que le mon-

tant de la cotisation annuelle ne représente plus, tant s'en faut, le coût du volume annuel de la Revue. Dans ces conditions, le Bureau croit devoir proposer à l'Assemblée de porter à partir de 1945 le montant de la cotisation à 100 francs, chiffre encore très inférieur à celui que comporterait l'adaptation rigoureuse à l'indice des prix. Ce sacrifice doit nous permettre de sortir victorieusement de la période de crise que nous traversons.

Rapport de la Trésorière.

Les comptes de l'exercice, soumis par la Trésorière à l'approbation de la Commission des comptes, s'établissent comme suit :

Recettes :

Report d'exercice	41 fr. 92
Cotisations	14,628 40
Intérêts des cotisations perpétuelles	406 81
Bénéfice sur vente de la Revue et abonnements	5,526 » »
Bénéfice sur vente de la Collection	2,266 30
Subvention pour le Mémorial	30,000 » »
Don du Groupe romand pour le Mémorial	1,000 » »
Remboursement de bons du Trésor	4,238 40
Total	58,107 fr. 83

Dépenses :

Impression du Mémorial (2e acompte)	25,590 fr. 10
Direction et rédaction de la Revue	2,000 » »
Administration de la Société	1,500 » »
Trésorerie	1,000 » »
Frais de l'éditeur	1,075 » »
Frais de poste et de séances	1,123 » »
Achat de rente en remploi de cotisations perpétuelles	4,000 » »
Provision pour l'impression du volume 1944	21,700 » »
Total	57,988 fr. 10

Avoir :

Compte en banque	57 fr. 58
Compte de chèques postaux	61 15
Caisse de la Trésorière	1 » »
Total	119 fr. 73

Balance :

Recettes : 58,107 fr. 83 — Dépenses : 57,988 fr. 10 = Avoir : 119 fr. 73.

— Le Rapport de l'Administrateur et les comptes de la Trésorière sont approuvés par l'Assemblée.

Élections.

Le Président rappelle qu'il y a lieu de procéder au renouvellement annuel du Bureau.

Par un vote unanime, l'Assemblée demande à M. H. Lévy-Bruhl de prendre la présidence, heureuse d'avoir cette occasion de lui témoigner sa sympathie à la suite des épreuves qu'il a traversées. Elle décide de laisser vacant, en signe de deuil, le poste de secrétaire adjointe qu'occupait Hélène Wuilleumier.

Après élections, le Bureau pour l'année 1945 est ainsi constitué :

Président : M. H. Lévy-Bruhl ;

Vice-présidents : MM. G. Le Bras et J. Cousin ;

Administrateur : M. J. Marouzeau ;

Trésorière : Mlle Jeanne Wuilleumier ;

Commission des comptes : MM. J. Toutain, M. Durry, A. Dain, Mlle A. Fretté, MM. L. Nougaret, O. Chennevelle.